

## Note d'information - Processus électoral

### **Actualité du processus électoral : Situation au 22 janvier 2014**

Le Rapporteur de la CENI, M. Jean-Pierre Kalamba, a animé, le 21 janvier 2014, au siège de la CENI, un point de presse qui a porté essentiellement sur la décision de l'Assemblée Plénière de la CENI du 18 janvier 2014 déclarant irrecevable la candidature en tant que candidate indépendante de Madame Furaha Mulanda Mathilde à l'élection partielle du Vice-gouverneur de la province du Sud-Kivu. Par ailleurs, la CENI a constaté le défaut de dépôt de candidatures dans les délais impartis, dans le chef du regroupement politique habilité quant à ce par les dispositions de l'article 160 alinéa 4 de la Loi électorale. Par conséquent, la CENI a suspendu, jusqu'à nouvel ordre, le processus de l'élection partielle du Vice-gouverneur de la province du Sud-Kivu.

Dans le cadre des préparatifs de l'opération de fiabilisation du fichier électoral et stabilisation des cartographies opérationnelles, la CENI organise, du lundi 20 au mercredi 22 janvier 2014, à la maison des élections, l'atelier d'harmonisation des modules de formation. Les délégués de la Division électorale de la MONUSCO prennent également part aux travaux destinés aux différents formateurs. S'adressant aux formateurs à l'ouverture de ces assises, le Secrétaire Exécutif de la CENI, Me Flavien Misoni, a exhorté les participants à plus de « responsabilité et à demeurer plus professionnels ».

Plusieurs projets sur la sécurisation du processus électoral sont à l'ordre du jour.

1. Projet d'actualisation du Décret-loi no 05/026 du 06 Mai 2005 portant plan opérationnel de sécurisation du processus électoral ;
2. Prévision budgétaire arrêtée à 52 698 000 FCFA USD pour les besoins de la sécurisation du processus électoral du cycle 2013-2016;
3. Organisation des ateliers provinciaux de restitution sur la sécurisation : Évaluation à mi-parcours et perspectives.

### **Actualités du terrain**

La rencontre dans le Sud Kivu, entre la SE et le collectif « Tous contre le mode de scrutin au suffrage universel indirect aux élections des députés provinciaux et pour le respect des articles verrouillés par la constitution » a eu comme objectif d'expliquer à la SE que ce regroupement ad hoc s'oppose au projet d'élection des députés provinciaux au suffrage indirect tel qu'annoncé par le président Kabila lors de son adresse à la nation après les concertations nationales.

Dans la province de l'Équateur, la SE et les membres de la CENI ont échangé sur la préparation concernant l'organisation des législatives partielles de Befalé prévues le 21 mai 2014.

Dans la province du Katanga a démarré le 14 janvier 2014, le recensement des églises de réveil. Il s'agit d'identifier celles qui n'ont pas de documents officiels de fonctionnement et fais suite aux évènements du 30 décembre 2013 à Kinshasa et à Lubumbashi.

Dans la province du Bas Congo, la Section Électorale poursuit son appui logistique et technique au SEP/CENI et aux antennes dans le cadre de l'organisation de séances de sensibilisation des partenaires impliqués dans le processus électoral. La SE a pris part aux préparatifs et à la tenue de la séance qui a eu lieu le mercredi 15 janvier 2014 avec les partis politiques sur les notions de base de la décentralisation.

La section électorale et les membres du Secrétariat Exécutif Provincial de la CENI ont échangé le 21 janvier 2014 sur le programme de ramassage des cartes d'électeurs égarées par leurs titulaires et les préparatifs des séances de sensibilisation. Les logisticiens du SEP et de l'antenne de Matadi feront le point des cartes déjà ramassées ainsi que des difficultés rencontrées sur le terrain.

Dans la province de l'Équateur, le SEP avec l'appui de la SE s'est attelée à redynamiser les cadres de concertation avec les Acteurs Non Étatiques, par des visites de terrain auprès des partis politiques et des organisations de la Société civile. Une attention particulière a été accordée à la sensibilisation des Jeunes et des Femmes sur leur participation aux prochaines élections locales, communales et provinciales; d'où la reprise des séances de travail avec le Centre d'Alphabétisation Électorale (CAE) de Gemena et avec les Responsables des Pôles d'Actions en Genre et Élections (PAGE) de la province de l'Équateur.

Dans la province du Kasai Occidental, la Section Électorale a participé à la formation des membres du PAGE le mardi 14 janvier 2014. Au total quarante (40) membres dont quinze (15) femmes ont pris part à cette formation. Un point focal a été désigné, dans chaque localité, pour la conduite des activités du PAGE.

Dans la province du Kasai Oriental, la Section Électorale a eu une rencontre le mercredi, 15 janvier 2014 avec la coordination du PAGES/Kasai-Oriental. L'évaluation des activités du plan sectoriel de la structure et la planification de nouvelles activités pour l'année 2014, ont été les principaux points abordés au cours de cette rencontre.

La Section Électorale a eu également une séance de travail avec le coordinateur de la synergie des organisations de la société civile dans le domaine de l'Éducation Civique et Électorale de la province du Kasai-Oriental le lundi, 13 janvier 2014. Au cours de cette rencontre, le coordinateur de la Synergie a suggéré la création d'un partenariat entre sa structure et la SE dans le cadre de la sensibilisation et l'éducation civique et électorale.

Dans la province du Maniema, la SE a eu une séance de travail le vendredi 10 janvier 2014, avec le Ministère provincial chargé du Genre dans leur bureau. Lors de cette rencontre, les échanges ont porté sur des activités que le Ministère compte organiser au cours de l'année 2014. Le

représentant de la Ministre a promis de rencontrer la SE lors du retour de la Ministre actuellement à Kinshasa, pour discuter d'un projet de partenariat avec la MONUSCO concernant les activités liées au Genre dans le Maniema, en général, et à l'électorat de la femme, en particulier.

Le vendredi 10 janvier 2014, la SE a reçu dans son bureau le point focal de l'AMGO, The African Movement of Grassroots non state Organizations (Mouvement Africain des Acteurs Non Etatiques de Proximité), une plate-forme appuyée par l'ONUFEMMES dans le cadre de l'Espace Genre et Élections.

Le lundi 13 janvier 2014, le point focal du PAGE a eu une visite de travail avec la SE. Un seul point abordé : les mécanismes arrêtés pour la reprise des activités conjointes de sensibilisation dans les territoires non atteints lors des travaux de 2013 (Kibombo, Punia et Lubutu). Enfin, le point focal du PAGE a remis à la SE une copie de son rapport d'activités de l'année 2013 pour une prise de connaissance.

Dans la province du Nord-Kivu, la Section Électorale continue d'apporter son appui aux activités du Pôle Action Genre et Élections (PAGE). Le 5 janvier 2014, la SE a pris part à la réunion hebdomadaire de PAGE avec comme ordre du jour : (i) Suivi des propositions et recommandations de la réunion plénière du 18/12/2013, (ii) Première ébauche du Plan de travail et chronogramme des activités 2014 et, (iii) Divers.

Dans la province du Province Orientale, la S.E a élaboré et transmis à la section PIO pour un financement "outreach" une note de présentation de projet et une demande de fonds pour l'association « Fonds pour les Femmes Congolaises » (FFC). Cette activité fait suite à l'élaboration des termes de référence d'un projet de formation de 50 femmes des partis politiques, aspirantes candidates aux élections provinciales et locales prochaines de la ville de Kisangani.

## Informations générales

### **Comprendre l'opération de fiabilisation du fichier électoral et stabilisation des cartographies opérationnelles.**

#### **1. Stabilisation des cartographies opérationnelles**

C'est un ensemble d'activités qui consistent à collecter les informations sur terrain permettant (i) d'améliorer la nomenclature des groupements, des villages et des quartiers, (ii) de géo-localiser ces entités de base et sites de vote, (iii) de regrouper les villages autour des sites de vote et (iv) de déterminer les possibilités d'accès dans ces entités et sites de vote ainsi que leur couverture en réseaux de télécommunication et en radio FM.

## **2. Fiabilisation du fichier électoral**

C'est un ensemble d'activités qui consistent (i) à identifier et intégrer dans le fichier électoral les électeurs dits « omis », (ii) à répartir les électeurs dans les sites de vote et (iii) à produire des statistiques crédibles d'électeurs par circonscription électorale de base (groupement et commune) et par site de vote.